

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2015

Sur convocation du 1^{er} Vice-Président du CNC, l'Assemblée Générale de la Section Espadon du CNC s'est déroulée le 30 juillet 2015 à 18h30.

Ordre du jour :

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Questions diverses
- Election des membres sortants
- Composition du nouveau bureau

Etaient présents à l'AGO :

- Le 1^{er} Vice-Président du CNC, M. MAZARD Philippe,
- Les membres du bureau de la Section : ESPOSITO Eric, BERGER Yannick, MENGIN Patrick, ESPOSITO Kevin, ZILIANI Pierre, SOARES Antonio, HONS Christophe, MERMOUD Guy Miguel, BECARD Alain.
- Les membres de la section, 30 présents et 14 représentés.

1/ Rapport moral :

Le responsable de la section, ESPOSITO Eric ouvre la séance à 19h00 et donne lecture du rapport moral de la saison 2014/2015 (PJ).

Il remercie le 1^{er} Vice-Président du CNC pour sa présence ainsi que les membres de la section.

Il met l'accent sur les points suivants de la saison de pêche écoulée :

- **Bilan de pêche pour la saison 2014 - 2015**
- **Les modifications apportées au Règlement Intérieur**
- **Les activités annexes de la section Espadon**
- **Les projets du bureau pour la saison 2015 - 2016**
- **Les remerciements**

Le bilan de pêche pour la saison 2014- 2015

////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////

Sur 10 concours prévus seuls 8 ont pu se dérouler pour cause de météo défavorable. Il est noté qu'une date de repli facilite l'organisation et le déroulement de ces manifestations en cas de météo défavorable.

Au niveau de la participation, c'est une moyenne de 6 bateaux par concours. Une baisse significative du nombre de prises est à noter depuis quelques années. Pour la saison 2014-2015 c'est 6,269 kg de poissons attrapés par pêcheur, avec 6 poissons à rostre, ce qui tend à minimiser l'impact de la section sur le milieu et les stocks.

Les modifications du règlement de la section

////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////

Lors de l'Assemblée, il est rappelé que certaines modifications au Règlement Intérieur de la section ont été faites par le bureau et que celles-ci ont été validées par le Comité Directeur.

C'est ainsi que :

La composition du nombre de membres du bureau est fixée à 7 minimum et 9 maximum.
Le poids minimal des poissons à la pesée est fixé à 8 kg non vidé et de 7,3 kg vidé.

Un nombre minimum de 4 bateaux inscrits pour le déroulement d'un concours.

La suppression de la canne supplémentaire.

Pour des raisons de sécurité un concours ne pourra pas se dérouler avec plus de 20 nœuds de vent prévu par Météo France.

Pour les mêmes raisons la distance de pêche passe de 100 miles nautiques à 40 miles nautiques.

Pour la participation à un concours, il n'est plus nécessaire d'avoir à bord du bateau un membre de la section.

Les activités annexes de la section pour la saison

Principalement trois événements sont à retenir :

Les liens avec la section Albacore ont été renoués durant la saison 2014-2015. Les deux sections ont pu se rencontrer lors de 2 concours sponsorisés par la province Sud.

La participation de la section au concours NO KILL organisée par Le CNC. Durant cette journée 4 marlins ont été tagués.

Enfin la journée des femmes organisées par la section.

Les projets pour la saison 2015-2016

L'organisation de 10 challenges dont 3 TAG and Release pour les poissons à rostre.

La suppression de la majeure partie des classements généraux.

Seuls quelques classements seraient maintenus comme un classement Tag et ceci pour encourager les pêcheurs à développer cette pratique sportive de la pêche.

Le projet reste à être finalisé et sera proposé aux skippers et testé pour la saison 2015-2016.

Enfin le bureau souhaite si possible qu'une ou deux équipes de pêcheur de la section puisse participer à la MARLIN STAR au VANUATU.

Les remerciements

Le responsable de la section et l'ensemble des membres du bureau de la section tiennent à remercier :

Les sponsors qui soutiennent la section Espadon.

Le Comité Directeur du CNC, pour l'aide apporté à la section.

Tous les personnels administratifs du CNC, la restauration et le personnel de salle.

2/Rapport financier

Le rapport financier de la section est donné par le trésorier de la section Mr Kevin ESPOSITO.

En début de saison, la section bénéficiait d'un report positif des années précédentes à hauteur de 1.368.978 f.

Le résultat de la saison de pêche 2014/2015 s'élève à 1.642.933 f, soit une différence positive de 273.955 f. A cela va s'ajouter la subvention de la province Sud, à hauteur de 250.000 f dont nous attendons le versement.

Avant les questions diverses, la parole est donnée à M. Philippe MAZARD, 1^{er} Vice-Président du CNC. Celui-ci souligne l'excellent travail de la section, que la présence d'un membre du bureau de la Section au sein du Comité Directeur facilite bien les choses, il remercie la Section pour son implication dans l'organisation du concours NO KILL et assure que celui-ci sera renouvelé l'an prochain.

3/ Question diverses

M. Christian VANHALLE demande si les modifications du règlement de la section sont applicables. Il lui est répondu que les modifications ont été validées par le Comité Directeur du CNC et qu'il n'a malheureusement pas été remplacé sur le site du CNC. Ce sera chose faite dans les prochains jours.

M. Jean-Marc SOLIER demande au 1^{er} Vice Président le montant de la somme allouée au concours NO KILL.

Il lui est répondu que le CNC a attribué environ 400.000 f de récompense aux bateaux ayant participé.

S'en suit l'approbation des divers rapports :

Le rapport moral est soumis au vote des membres de la section :

Il est approuvé par 40 voix pour, un contre et 3 abstentions.

Le rapport financier est soumis au vote des membres de la section :

Il est approuvé par 40 voix pour, un contre et 3 abstentions.

4/ Election des membres sortants

Les membres sortants du bureau sont : Mr Yannick BERGER, Mr Antonio SOARES et Mr Miguel MERMOUD.

Un appel à candidature est lancé par le responsable de la Section auprès des membres présents de la section en rappelant que le minimum de candidat est de 2 et le maximum 3.

Deux personnes sont candidates : Mr Yannick BERGER et Mr Antonio SOAREZ.

Le résultat du scrutin est le suivant :

- SOARES Antonio : 40 voix
- BERGER Yannick : 38 voix
- 4 bulletins blancs.

5/ Composition du bureau de la Section

Les membres du bureau se sont réunis pour composer le bureau de la section pour la saison 2015/2015.

La composition du bureau est la suivante :

- **Responsable :** ESPOSITO Eric
- **Responsable adjoint :** BERGER Yannick
- **Trésorier :** ESPOSITO Kevin
- **Secrétaire :** MENGIN Patrick
- **Représentant du bureau à la commission des Manifestations Nautiques du Comité Directeur :** ZLIANI Pierre
- **Membres :** BECARD Alain, HONS Christophe, SOARES Antonio

Le secrétaire de séance,

Le 1^{er} Vice-Président du CNC,

MENGIN Patrick

MAZARD Philippe